

Pendant que le brigadier parlait ainsi, pour amuser Pierre, un gendarme, grimpaux sans bruit sur le toit, avait enlevé un des minces feuillots de schiste qui le recouvraient et pratiqué une ouverture. Mais quand il voulut regarder, il vit à travers la fumée Pierre un genou en terre, qui le tenait au bout de son canon. Le gendarme fit un bond, dégringola, en même temps un coup partait, et les autres croyant leur camarade atteint, tirèrent — soit emportés par la colère, soit qu'ils eussent des instructions — à travers les planches de la porte. Il y eut un juron, puis le silence; et, quand la fumée fut dissipée, ayant regardé de nouveau, le gendarme dit. — " On peut approcher. "

Pierre était tombé, frappé d'une balle à la poitrine et d'une autre qui lui avait cassé le bras droit. Au fond de la cahute, sur le banc fait d'une dalle brute sur lequel les chassours se relayent pour dormir en attendant la bête, le cadavre de la Civadone était étendu, et, lorsque les magistrats entrèrent, Pierre qu'on avait réveillé en lui donnant de l'eau de vie, demanda à l'embrasser, disant : " Je pardonne, puisque nous voilà morts. "

Après, il se tut, et ce furent là ses dernières paroles.

Je le vis passer quand on le transporta. Il était sur une civière. Sur une autre, assez loin en arrière, était la Civadone recouverte d'un drap. Les porteurs s'étant arrêtés en haut d'une côte, Pierre se retourna, sans doute pour regarder encore une fois ses champs et sa ferme; mais comme à ce moment la civière où était la Civadone paraissait au tournant du chemin, il ferma les yeux puis montra le poing au soleil.

Il expira à l'hôpital, le lendemain, sans avoir voulu parler. On laissa courir le bruit que, se voyant pris, il s'était fait justice lui-même. Mais tout le monde dans le pays savait le contraire. Personne d'ailleurs ne connut jamais le nom du complice de la Civadone.

—o—

—Quelle adorable blonde, ici, avec ces cheveux d'or...

—Oui, des cheveux qui ont coûté trois mille francs au bas mot.

—Et ces dents un érin de perles...

—Osanores: garanties 3 ans.

—Bref, elle est ravissante...

—C'est-à-dire qu'elle n'est pas mal.

Le jeune homme, vexé :

—Monsieur, je ne vous permettrai point de dénigrer, par esprit de contradiction, une personne que vous ne connaissez pas...

—Je la connais mieux que vous: c'est ma femme!

—Le jeune Tomy assista à un grand dîner donné par ses parents et se tient à table comme un parfait gentleman.

Au dessert, on apporte un magnifique gâteau, et quand tous les invités sont servis, la mère de Tomy l'invite à tendre son assiette.

—Non, maman, dit-il, je n'en veux pas.

—Pourquoi?

—Parce que...

—Cependant, tu adores les gâteaux!...

—C'est que... celui-ci, je l'ai vu faire!

PRIMES!

AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC!

C'est le 3 Juillet dernier que nous avons commencé la publication d'un nouveau roman encore inconnu en Canada, et qui surpasse de beaucoup tout ce que nous avons publié jusqu'à ce jour, tant sous le rapport de l'intérêt qu'il inspire au lecteur que par la richesse de son style. C'est un chef-d'œuvre du plus grand mérite.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, le journal pendant un mois à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

DE PLUS, à toute personne qui paiera un an d'abonnement (UNE PIASTRE), nous adresserons la collection complète d'une année de notre journal, à son choix, dont elle peut voir le contenu, année par année, plus loin.

Aux personnes qui nous font parvenir le prix de deux années d'abonnement (DEUX PIASTRES), nous enverrons la collection de trois années complètes de notre journal, que tel plus haut décrit.

Enfin, aux personnes qui nous feront parvenir le prix de trois années d'abonnement (TROIS PIASTRES), nous enverrons la collection complète de notre journal, moins, cependant, la première année, qui est épuisée.

Par conséquent, une personne qui nous enverra \$1 recevra une magnifique collection d'une année, plus le journal pendant un an; celles qui nous enverront \$2 recevront une collection complète de trois années de notre journal, et ce même journal pendant deux ans; enfin, celles qui nous enverront \$3 recevront la collection complète depuis le 1^{er} Janvier 1881 au 1^{er} Juillet 1884, soit trois ans et de plus, et le journal pendant trois autres années.

Aux personnes qui nous feront parvenir le prix de six mois d'abonnement (50 CENTS), nous enverrons le journal pendant six mois et, en plus, une collection de notre journal contenant une histoire complète.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit: — Un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents: 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1^{er} janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1^{er} janvier 1880), et que nous fournirons sur demande:

Première ANNÉE, 1880 — Epuisée.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881 — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882 — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur* (suite et fin), *La grande Halle, La Demoiselle du Cinqsième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883 — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant* (suite et fin), *Les Dames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

CINQUIÈME ANNÉE (1884) — Jusqu'au 1^{er} juillet — *Les Dames de l'Argent et Les Meurtriers de l'Héritière* (suite et fin).

MORNEAU & CIE, Éditeurs,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)

VITAL CASSAN, dessinateur et graveur sur bois, est maintenant au No 475 rue Craig, bureau du *Feuilleton Illustré*.